**APPEL A CANDIDATURES**

1. **Informations relatives au fonds**

1. **Objectif du Fonds**

Le Fonds a pour objectif d’encourager la recherche portant sur l’histoire du guidisme et du scoutisme en Belgique (y compris anciennes colonies et autres entités rattachées telles que les Forces Belges en Allemagne), en vue de publications en la matière.

Le Fonds soutient financièrement :

1) Les **projets de recherche** menés par des chercheurs, de toutes nationalités, individuels ou organisés collectivement. Cette recherche pourra porter sur tous les aspects du guidisme et du scoutisme belge et sur l’ensemble de ses dimensions (locale, régionale, nationale, interfédérale, etc.), y compris internationale.

2) Les **projets de publication** sous toute forme (papier, audio, vidéo, podcasts, etc.) de résultats de recherches sur le scoutisme et le guidisme belge menées avec ou sans le soutien du Fonds, auprès d’éditeurs.

Les soutiens se feront sur base de projets de qualité, utiles et chiffrés soumis au Comité de gestion du Fonds, à chaque stade de la recherche ou de la publication, là où le soutien sera le plus utile pour sa réalisation. Les publications pourront être réalisées sur différents types de supports.

Tous types de travail et de format sont acceptés : ouvrage (illustré), monographie, biographie, reportage, catalogue d'exposition, mise en valeur scientifique et historique de : documents, objets, archives, entretiens, films, etc.

1. **Le soutien financier**

Le Fonds Sophie Wittemans octroie un **soutien financier d’un budget maximal de 4.000 €**.

L’appel s’adresse à toute personne s'intéressant à ou active dans le domaine de l'histoire du scoutisme et du guidisme en Belgique.

**Procédure de sélection**

La **sélection** est assurée par le Comité de gestion qui se réunit une fois par an. Si nécessaire, il fait appel à l’avis d’experts indépendants. Le Comité de gestion ne motive pas ses décisions qui sont sans appel.

Chaque candidat est informé par écrit du résultat de la sélection. Tout projet sélectionné fait l’objet d’une convention prévoyant une procédure de contrôle quant à l’affectation du soutien.

**Critères de recevabilité et de sélection**

Pour être pris en considération, les dossiers introduits doivent répondre aux critères de recevabilité suivants :

* Le porteur du projet est soit un **individu** qui soumet un travail **personnel** réalisé par lui seul, soit le **représentant** d’une collectivité, une organisation sans but lucratif, une institution ou un groupe de bénévoles ou une institution publique locale à l’initiative d’un projet de nature historique, mais en aucun cas une organisation commerciale.
* Le travail doit être pertinent par rapport aux objectifs du Fonds.

Dans sa sélection, le comité tiendra compte des critères suivants :

* **le caractère prometteur** de la recherche ;
* **le caractère novateur** du sujet ;
* **l’apport du** projet pour **la collectivité** (diffusion, public visé…) ;
* **la qualité de la mise en œuvre du projet**;
* **l’effet à long terme du projet** (valeur exemplative du projet…) ;
* **Finalité court terme:** résultat ou prochaine étape à réaliser dans un délai court terme

1. **Modalités de participation**

Pour participer, les candidats doivent compléter un formulaire de candidature spécifique établi à cet effet. Ceformulaire decandidature peut être téléchargé à partir du site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be/) (faire une recherche sur ‘Wittemans).

Les annexes suivantes sont demandées :

* *Curriculum Vitae* du candidat et/ou description de la collectivité dont il est le représentant\* ;
* Dans le cadre de la recherche\*: description détaillée du plan de recherche, comprenant au minimum la méthodologie, les objectifs précis, les résultats obtenus et les lieux où s’effectuera la recherche.
* Dans le cadre de la publication\*: une copie du travail soumis, publié ou non, doit être annexée au dossier (en version PDF). Si celui-ci est encore en cours, un résumé détaillé du travail est nécessaire ainsi que la table des matières et un extrait significatif;
* Devis détaillé des frais liés au projet\* ;
* Photos du projet.

Les annexes avec un astérisque, mentionnées dans le dossier de candidature, sont obligatoires. Si celles-ci ne s'appliquent pas à votre, veuillez ajouter un document indiquant « non applicable ».

***Pour toute information spécifique :***

***Laura Goyens: +32 2 549 03 02 -*** [***goyens.l@kbs-frb.be***](mailto:goyens.l@kbs-frb.be)